

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Education en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandations du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Il sera utile de prévoir une réflexion et échange en deux temps distincts, un pour l'état des lieux et l'autre pour les priorités.

Penser à inviter à la discussion des personnes d'horizons différents de manière à croiser et enrichir l'échange.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarques

Par « élèves » nous entendons aussi les apprenant-e-s, étudiant-e-s ou apprenti-e-s.

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation.

Les seuls termes « élèves » et « parents » sont utilisés par souci de simplicité, mais ils doivent être compris dans un sens large.

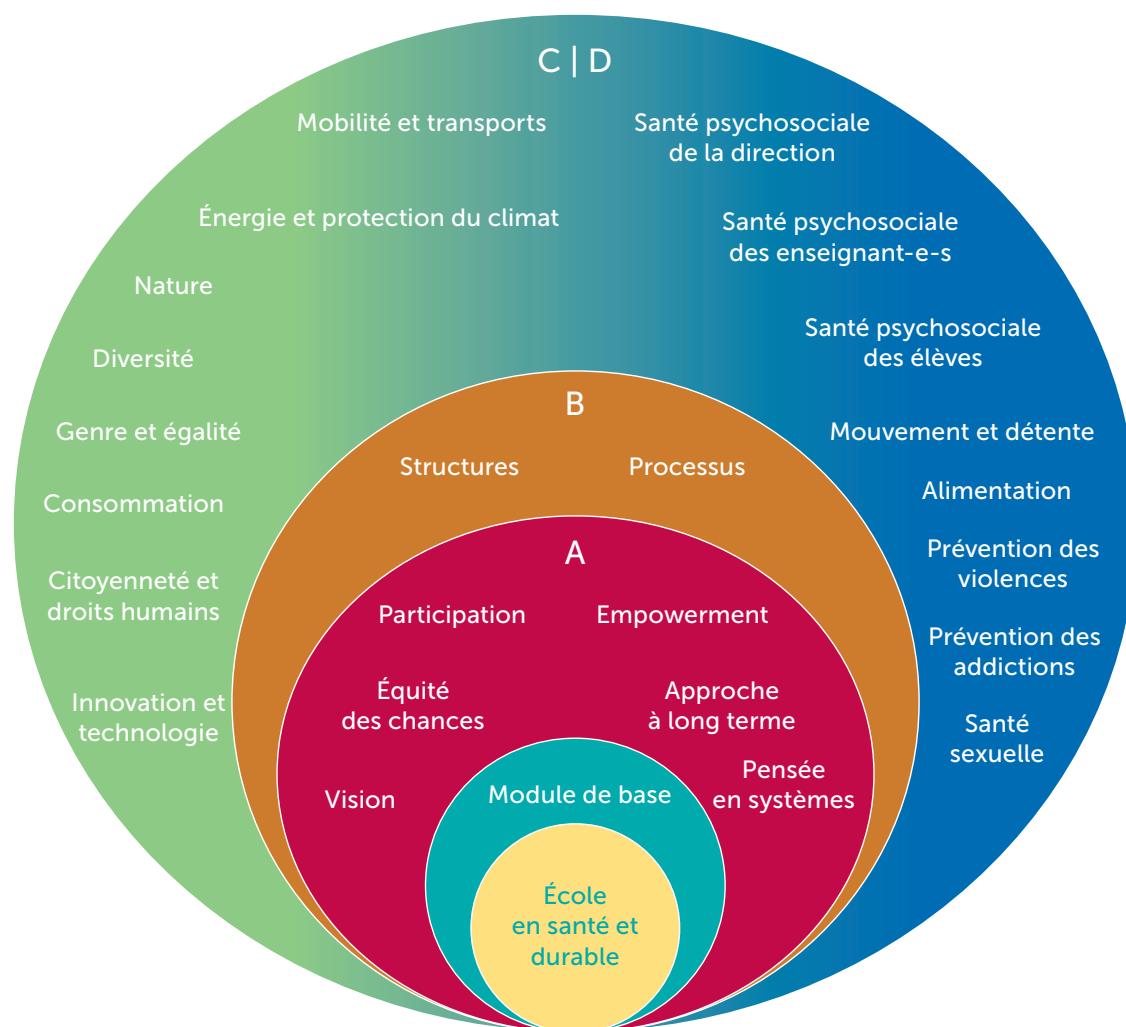
Pour les écoles du secondaire II

La collaboration avec les parents joue un rôle moins important au sec. II, mais reste nécessaire ou utile selon les situations. A vous de voir s'il faut tenir compte ou non d'éventuels critères s'y rapportant.

La collaboration avec des partenaires du quartier, de la commune ou du canton est souvent évoquée dans les indicateurs. Pour les écoles professionnelles, pensez aussi à la collaboration avec les patrons et les entreprises ou dans les cours inter-entreprises.



Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	7
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	13
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	16
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	32
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

B.2 Processus de développement de l'école

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école se développe de façon favorable à la santé et à la durabilité ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Les processus de développement de notre école sont basés sur une vision commune pour une école en santé et durable.								
2.	Les objectifs de développement de l'école sont fixés sur la base d'une analyse de la situation actuelle								
	a. de manière participative.								
	b. de manière régulière et réflexive.								
3.	Notre école planifie son développement en évaluant de manière réaliste ses ressources afin d'éviter de surcharger les personnes impliquées.								
4.	La direction de notre école								
	a. garde une vue d'ensemble sur les projets de développement en cours.								
	b. détermine les priorités.								
	c. favorise les synergies.								
5.	Les groupes de travail et/ou les équipes travaillent avec								
	a. des ressources suffisantes.								
	b. des instructions claires de la part de la direction de l'école.								
6.	La direction de l'école pilote et communique de manière claire et transparente.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école se développe de façon favorable à la santé et à la durabilité ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
7.	Notre école a. soutient un climat scolaire en santé et durable (par ex. : qualité des relations, rituels, événements, règles communes de comportement les un-e-s avec les autres et avec l'environnement, promotion de la coopération, gestion des conflits).								
	b. entretient une culture centrée sur la reconnaissance et l'estime (par ex. : communication, culture de feedback).								
8.	Notre école a. travaille en réseau avec d'autres écoles.								
	b. coopère avec des acteurs extrascolaires ou avec d'autres lieux de formation (par ex. formation en entreprise) de la promotion de la santé et de l'EDD.								
9.	Notre école prend le temps de réfléchir et remodeler a. les objectifs et mesures mises en place.								
	b. les modes de collaboration.								
	c. les expériences vécues et à développer pour une école en santé et durable.								
	d. la mise en valeur des étapes et des succès.								
10.	Nos projets de développement contribuent clairement à l'amélioration d'une école en santé et durable.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute